

Paris le 22 mai 2025

## Mortalité périnatale : ces vies qu'on aurait pu sauver

En mai 2025, la Haute Autorité de Santé (HAS) publie un rapport glaçant : **57 % des décès néonataux analysés ces dernières années étaient évitables ou probablement évitables**. Ce chiffre n'est pas qu'un indicateur statistique. Il incarne des centaines de familles brisées, des soignants marqués à vie, et un système de santé publique qui n'a plus les moyens d'assurer ses missions fondamentales.

Alors que la mortalité infantile recule dans la majorité des pays européens, en France elle s'aggrave. **Nous sommes aujourd'hui relégués à la 22<sup>e</sup> place** sur le continent. **C'est un décrochage grave, et surtout évitable**. Car les causes sont identifiées depuis longtemps : saturation chronique des services de néonatalogie, inégalités territoriales d'accès aux soins, fermetures de maternités de proximité, défauts de coordination des parcours, erreurs de surveillance faute de temps, de moyens, ou de communication entre professionnels.

**Ce n'est pas une fatalité médicale**. C'est le résultat d'une dégradation organisée de notre système de soins, notamment hospitalier, depuis plus de dix ans. Les soignants alertent. Les syndicats alertent. Et aujourd'hui, les chiffres confirment ce que nous redoutions tous : la naissance, moment fondateur de toute société humaine, devient un risque accru faute de volonté politique.

Le rapport de la HAS formule dix propositions. Elles sont cohérentes, nécessaires, souvent de bon sens : renforcer la formation des professionnels, améliorer la gestion des transferts, sécuriser les accouchements à domicile, fluidifier l'organisation territoriale. Mais combien de ces mesures seront réellement mises en œuvre ? Nous connaissons trop bien la mécanique : un rapport, un plan d'action, quelques engagements... **et trop souvent, l'inaction**.

Nous, professionnels hospitaliers, ne voulons plus être les témoins impuissants de drames évitables. Nous réclamons la création de **cellules territoriales de coordination périnatale** fonctionnelles 24h/24 adossées à un plan de **renforcement des effectifs** dotés de moyens humains et matériels adhoc. Nous exigeons que la parole des gynéco-obstétriciens soit entendue ainsi que celle des sages-femmes, que les alertes lancées sur le terrain par les néonatalogistes, les pédiatres et les puéricultrices soient prises en compte, et que la santé périnatale soit enfin considérée comme étant **une priorité nationale**.

**Il s'agit de défendre une exigence éthique, médicale, humaine pour que chaque futur nouveau-né bénéficie des meilleurs soins dès la grossesse jusqu'après sa naissance.**